

*République française - Département du Tarn*  
**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**  
**du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique St Lieux / St Jean**

**Séance du 03 avril 2023**

**Membres  
en exercice: 10**

*L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean SENDRA*

**Présents : 5**

**Votants : 5**

**Pour : 5**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Présents** : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Jean-Luc CAZOTTES, Madame Danièle SOULA, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Madame Jennifer ANTOINE, Monsieur Vincent FERRELI, représentant des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Rives,

**Date de la  
convocation :**  
28 mars 2023

**Excusés** : Monsieur Jean SENDRA, Madame Christine DE MEYER, Monsieur Gabriel POVERT, Madame Marielle VERDIN représentante des parents d'élèves de Saint-Lieux-lès-Lavaur

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Luc CAZOTTES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le

et publication le

**DL\_04\_2023 - Objet : Compte administratif 2022**

M. le Président, après l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur, présente à l'assemblée le compte administratif de l'exercice 2022 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur.

Il se retire ensuite et M. Gilles CORMIGNON, Vice-Président, préside le comité du SIRP.

M. Gilles CORMIGNON demande à l'assemblée d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le budget primitif 2022 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur et les décisions modificatives ;
- Vu le compte administratif 2022 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur présenté par M. le Président ;
- Considérant que le comité syndical doit se prononcer pour la validation du compte administratif 2022 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur ;

Et après avoir délibéré par 5 voix pour

- Approuve les opérations du compte administratif 2022 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur tel que M. le Président l'a présenté :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 615.64			38 798.06	13 615.64	38 798.06
Opérations exercice	2 118.00	16 739.66	349 280.64	305 046.85	351 398.64	321 786.51
<b>Total</b>	<b>15 733.64</b>	<b>16 739.66</b>	<b>349 280.64</b>	<b>343 844.91</b>	<b>365 014.28</b>	<b>360 584.57</b>
Résultat de clôture		1 006.02	5 435.73		4 429.71	
Restes à réaliser						
Total cumulé		1 006.02	5 435.73		4 429.71	
Résultat définitif		1 006.02	5 435.73		4 429.71	

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Habilité M. le Président à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Saint-Lieux-lès-Lavaur,  
le 03 avril 2023

Pour extrait conforme  
Le Président  
Jean SENDRA

S.I.R.P.  
SAINT-JEAN-DE-RIVES  
SAINT-LIEUX-LES-LAVOUR  
84100 SAINT-LIEUX-LES-LAVOUR